

Lecture analytique du texte de Diderot Supplément au Voyage de Bougainville, 1772, analyse du discours du vieillard.

Vocabulaire :

Une harangue est un discours solennel prononcé devant une assemblée, un haut personnage.

Une diatribe est une critique amère, violente, le plus souvent sur un ton injurieux ≠ une **apologie**, un **éloge**.

Un réquisitoire est un discours qui accuse quelqu'un en énumérant ses fautes, ses torts. ≠ une **plaidoirie** (discours pour défendre quelqu'un), un **plaidoyer** (discours pour défendre une personne, une cause), un **dithyrambe** (un éloge enthousiaste parfois jusqu'à l'emphase).

Présentation du texte.

Supplément au Voyage de Bougainville : œuvre de fiction qui commence comme un dialogue philosophique entre deux personnages, A et B, dont l'un prétend qu'il a eu accès à une partie inédite de l'œuvre du navigateur Bougainville (le Voyage autour du Monde). Ce dernier ayant été présenté de façon positive dans le 1^{er} chapitre, le lecteur est surpris de le voir tant critiqué : c'est que, malgré ce que lui reproche Diderot, il ne veut pas le caricaturer et prend en compte les qualités du navigateur. Ce dernier a d'ailleurs été enchanté par la découverte du mode de vie tahitien, et a participé à l'idéalisation de la vie « sauvage », mais il a été choqué par les sacrifices humains et a mis en évidence la hiérarchie sociale que Diderot gomme volontairement dans son *Supplément*. Dans cette tirade du vieillard s'adressant à Bougainville, Diderot fait le procès du colonialisme. Le vieillard, porte-parole de l'auteur, remet également en question le soi-disant esprit de civilisation caractérisant ces derniers.

N.B. : Le vieillard dont Diderot imagine ici les propos était présent dans le récit de Bougainville, qui relatait l'attitude inamicale d'un vieil homme s'opposant à l'enthousiasme de son peuple. Diderot lui fait prononcer cette harangue au moment des adieux à Bougainville : face aux Tahitiens qui se lamentent du départ de Bougainville, le vieillard souhaite les mettre en garde : ils ont tort de pleurer celui qui n'apportera que malheur et désolation sur leur terre.

Question possible pour la lecture analytique : comment le philosophe s'y prend-il pour faire prendre conscience de la barbarie des Européens colonisateurs ?

I. Un réquisitoire contre le colonialisme (emploi du registre polémique).

A. Le vieillard attaque Bougainville, fait son procès.

1. Termes dépréciatifs critiquant la violence des Européens :

Leur **arrivée** est **synonyme de bouleversement** des mœurs paisibles des Tahitiens : la tournure restrictive « ne (...) que » dans l'expression « tu ne peux que nuire » insiste sur le caractère inévitablement nuisible de l'intrusion des Européens à Tahiti). Concernant la "possession" des femmes, ils se sont comportés comme **des êtres violents, destructeurs**, comme le montre **le champ lexical de la violence et de la haine** progressant par **gradation** : ils ont « allum[é] en elles des fureurs inconnues », ils ont rendu « folles » les femmes, ils sont devenus « féroce[s] » (et donc sauvages, contraires à des êtres civilisés), « Elles ont commencé à se haïr » parce qu'ils ont voulu la possession exclusive et jalouse des Tahitiennes, ils se sont « égorgés pour elles », et les ont « teintes de leur sang », métaphore indiquant bien que leur violence est contagieuse.

Pour dénoncer la barbarie des Européens, le vieillard établit également une antithèse entre le vol « des méprisables bagatelles dont [leur] bâtiment est rempli », et leurs réactions complètement disproportionnées : « tu t'es récrié, tu t'es vengé » La **vengeance** est justement **opposée à l'idée de civilisation** qui repose en grande partie sur la justice, qui règle les litiges de façon la plus dépassionnée et raisonnée possible. (Dans la réalité, Bougainville a d'abord été clément puis a en effet ordonné de tirer sur les voleurs).

2. La colonisation est également dénoncée comme un vol. Les Européens sont des « Brigands » voleurs de terres qui profitent d'être « les plus forts », ce qui prouve au passage que **la colonisation n'a rien à voir avec l'esprit de civilisation**. Les périphrases par lesquelles le vieillard désigne la colonisation la dénoncent comme un vol : « tu as enfoui dans notre terre le titre de notre futur esclavage » (Bougainville avait en effet enfoui un acte de prise de possession inscrit sur une planche de chêne dans une bouteille scellée), « tu as projeté dans le fond de ton cœur le vol de toute une contrée, « tu veux nous asservir », « ils ont écrit sur cette lame de métal : *Ce pays est à nous* ». Il les accuse de s'arroger des droits qu'ils n'ont pas, et de commettre des actes illégitimes qu'ils trouveraient impensables de la part des Tahitiens : s'approprier une terre, réduire ses habitants en esclavage. La phrase conditionnelle « Si un Tahitien débarquait un jour sur vos côtes, et qu'il gravât sur une de vos pierres ou sur l'écorce d'un de vos arbres : *Ce pays appartient aux habitants de Tahiti*, qu'en penserais-tu ? » permet en effet de réaliser le caractère illégitime de toute colonisation, les colons ne se permettant de s'approprier une terre qu'au nom de leur soi-disant supériorité.

Cf. : *Histoire des deux Indes*, dans laquelle Diderot se montre farouchement anticolonialiste : Le colon est pour lui « voleur et assassin », et il dit s'imaginer à la place de leurs ennemis, prenant « les armes contre [eux], et « baign[ant] [s]es mains dans [leur] sang. »

3. De la ligne 3 à 10, un parallélisme de construction oppose le mode de vie tahitien et les actions néfastes des Européens. A chaque fois, le vieillard évoque d'abord le bonheur de la société tahitienne, dont le pronom « nous... » souligne l'union, l'accueil pacifique et généreux qu'ils ont fait aux Européens, puis les actes de domination et de destruction de ces derniers. Quatre fois répétée, l'expression « et tu... » vient accuser Bougainville mais aussi, par synecdoque, l'ensemble des Européens. Le **jeu des pronoms personnels** donne donc l'impression d'un affrontement verbal.

4. L'agressivité du ton est perceptible par d'autres indices :

L'apostrophe, qui interpelle Bougainville et le désigne d'emblée comme coupable : « Et toi, chef des Brigands », (le pronom « tu » marque le refus d'user d'une formule de respect.)

L'emploi de l'impératif : « écarte promptement ton vaisseau », « Va dans ta contrée t'agiter (...) laisse-nous reposer », « ne nous entête... » : on sent que le vieillard n'a que mépris pour Bougainville.

Le discours est majoritairement constitué de verbes à l'**indicatif**, mode de la vérité et de la certitude, qui montre l'assurance du vieillard et donc sa fermeté face à Bougainville.

Diderot a choisi de nous faire entendre le discours du vieillard sous la forme du discours **direct**, ce qui rend le texte vivant et plus percutant : grâce aux nombreuses exclamations et interrogations, on entend les intonations du vieillard, et le lecteur européen peut se sentir interpellé à travers le « tu » désignant Bougainville. Mais le destinataire varie aux lignes 10 à 12, puisque le vieillard s'adresse alors à Orou, l'interprète tahitien. A deux reprises, le vieillard cite au discours direct -ce que signalent les italiques - les propos imaginaires des Européens et des Tahitiens. Ces variations concourent également à donner davantage de vivacité au texte.

B. Le vieillard a l'éloquence d'un avocat qui lance un véritable réquisitoire contre les Européens (emploi du registre oratoire).

1. De nombreuses questions rhétoriques (affirmations déguisées sous formes d'interrogations) **permettent de renforcer l'impact des propos tenus.**

- Le vieillard insiste sur le fait que **la prétention des Européens de se déclarer maîtres d'une terre est illégitime** en rappelant à Bougainville qu'il n'est en rien supérieur aux Tahitiens. Pour lui faire comprendre qu'il doit les respecter comme ses égaux, il use de deux questions rhétoriques : « Tu n'es ni un dieu, ni un démon : qui es-tu donc, pour faire des esclaves ? », « Vous êtes deux enfants de la nature ; quel droit as-tu sur lui qu'il n'ait pas sur toi ? ».

- **Les Européens se comportent comme des animaux prédateurs.** Lorsque le vieillard s'écrie « Tu es le plus fort ! Et qu'est-ce que cela fait ? », il s'indigne justement car la loi du plus fort ne devrait régner en maître que chez les animaux. Chez les êtres civilisés, au contraire, ceux qui peuvent diriger autrui doivent être les plus sages, les plus préoccupés du bien public.

L'accumulation de questions rhétoriques fait ressentir la colère du Tahitien.

« Tu es venu ; nous sommes-nous jetés sur ta personne ? avons-nous pillé ton vaisseau ? T'avons-nous saisi et exposé aux flèches de nos ennemis ? t'avons-nous associé dans nos champs au travail de nos animaux ? ».

2. Plusieurs exclamations signalent l'indignation du vieillard – et donc l'intention de Diderot de la faire partager au lecteur européen :

La phrase « Ce pays est à toi ! » s'insurge contre cette prétention des Européens de se déclarer maîtres d'une terre sous prétexte qu'ils y ont « mis le pied ».

La volonté des Européens de les dominer, alors qu'eux-mêmes préféreraient mourir plutôt que de l'être, le révolte tout autant, on le voit bien par la phrase exclamative « Tu n'es pas esclave : tu souffrirais la mort plutôt que de l'être, et tu veux nous asservir ! »

II. Le discours donne une vision idéalisée de la vie des Tahitiens : Diderot adhère ici au mythe du bon sauvage, vision utopique destinée à critiquer le soi-disant « Progrès » des pays dits civilisés.

1. L'idéalisation de la vie des Tahitiens.

Plusieurs termes concourent à une **idéalisation de la vie des Tahitiens** : « nous sommes **innocents**, nous sommes **heureux** » : le terme « innocence » rappelle les propos de Bougainville comparant dans son œuvre Tahiti au jardin d'Eden. Pour renforcer l'impression d'une vie harmonieuse, la phrase joue sur l'anaphore et la régularité du rythme (2 groupes syllabiques de 5 puis 4 syllabes, donc à peu près identiques).

La récurrence du pronom « **nous** » insiste sur l'union de la société dans laquelle le **partage** et l'**égalité** sont des valeurs fondatrices. Cf. : « Ici tout est à tous », « Nos femmes nous sont communes » (rappel : en réalité la société tahitienne était soumise à une hiérarchie)

2. Le vieillard affirme la supériorité des Tahitiens sur les Européens.

De la ligne 3 à 10, l'**emploi des temps met en valeur la supériorité des Tahitiens**. Le mode de vie tahitien est évoqué au présent de l'indicatif, et les actions des Européens au passé composé. Le passé composé permet d'insister sur le fait que les actions passées font encore sentir leurs effets dans le présent. Des tournures telles que « tu as tenté d'effacer de nos âmes son caractère », « tu es venu allumer en elles des fureurs inconnues », « tu as enfoui dans notre terre le titre de notre futur esclavage », « elles nous sont revenues teintes de votre sang » visent donc à mettre en garde les Tahitiens sur les conséquences dévastatrices de la venue des Européens. Mais le présent de l'indicatif, qui évoque la vie des Tahitiens, montre la solidité de leur équilibre et de leur harmonie. Au lieu de « nous sommes innocents, nous sommes heureux », « Nous suivons le pur instinct de la nature », « Ici tout est à tous », « Nos filles et nos femmes nous sont communes », « Nous sommes libres », on aurait pu attendre des verbes à l'imparfait. Le choix du présent fait ici sentir l'assurance et la fierté du vieillard, qui affirme ainsi la valeur des coutumes de son peuple.

Le vieillard évoque le peuple tahitien tel un modèle de respect d'autrui. « Nous avons respecté notre image en toi. », dit le vieillard. Ce dernier rappelle que les Tahitiens les ont accueillis pacifiquement : « Tu es venu ; nous sommes-nous jetés sur ta personne ? avons-nous pillé ton vaisseau ? T'avons-nous saisi et exposé aux flèches de nos ennemis ? t'avons-nous associé dans nos champs au travail de nos animaux ? ». Toutes ces questions rhétoriques affirment justement avec hauteur que les Tahitiens savent accueillir les étrangers de manière civilisée.

Il rappelle en outre que les Tahitiens se sont montrés hospitaliers, accueillants avec les Européens : « tu as partagé ce privilège avec nous », « Tu es entré dans nos cabanes ».

Au contraire, ces derniers veulent « s'emparer comme de la brute » des Tahitiens, comme s'ils étaient des animaux (sens 1^{er} de brute : la bête considérée dans ce qu'elle a de plus éloignée de l'homme).

La reprise des italiques pour les phrases au discours direct « *Ce pays est à nous* » et « *Ce pays appartient aux habitants de Tahiti* » permet d'insister sur le fait que l'appropriation d'une terre est aussi absurde dans un sens que dans l'autre.

3. La leçon de tolérance que le vieillard adresse à Bougainville signale bien qu'il est, lui, véritablement civilisé. Lui seul a conscience que deux êtres peuvent être différents et pourtant humains et dignes de respect : « le Tahitien est ton frère », « Vous êtes deux enfants de la nature », « Nous avons respecté notre image en toi ». Or, telle est la définition de l'homme civilisé selon le célèbre anthropologue Claude Lévi-Strauss : Le barbare, c'est celui qui croit à la barbarie », écrit-il, ce qui signifie que celui qui traite de « barbare » celui qui a une autre culture que la sienne se montre barbare lui-même. Il imagine d'ailleurs deux fois un possible retournement de la situation : « Si un Tahitien débarquait un jour sur vos côtes (...) qu'en penserais-tu ? », « Tu n'es pas esclave : tu souffrirais la mort plutôt que de l'être ».

Conclusion.

Cette société relativement primitive remet en cause le principe de propriété, de même que la fidélité et le mariage. Laïque et naturelle, la société idéale dans cette œuvre -une utopie de Diderot - concilie plaisir, bonheur et vertu ; une parfaite égalité règne, et il n'y a aucune institution répressive. Ne connaissant ni l'argent ni la propriété privée, les Tahitiens sont à l'abri de l'envie, de la jalousie, du vol. Ils vivent en parfaite harmonie entre eux, et semblent ignorer la guerre. Ceci est bien une utopie, Diderot n'évoquant pas les conflits relatés par Bougainville lui-même : les guerres continuelles avec les habitants des îles voisines, sacrifices humains, importance des pratiques superstitieuses, distinction des rangs sociaux. L'utopie a donc pour fonction de faire réfléchir les Européens à leur propre manière de vivre et à leurs interdits.

Ceci dit, Diderot n'est pas nostalgique, comme Jean-Jacques Rousseau, de l'état de nature. Il souhaite quant à lui que les pays « civilisés » le restent mais favorisent le développement du « bon luxe » et les plaisirs des sens. Mais malgré ce que peut représenter la colonisation, pour le développement de l'économie française et pour le confort (sucre, café, chocolat, rhum en font partie), Diderot, fidèle en cela aux humanistes, n'hésite pas à appeler de ses vœux l'indépendance des colonies.